

Nouvelles de Rudologia

- Projet Evade : le prochain comité d'orientation aura lieu le 30 mars au Conseil Régional, il réunira, l'ADEME, FEDEREC, le CNEI, l'ANPE, l'AFPA, la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, Aliapur. Le dernier comité de pilotage se tiendra le 7 avril avant la remise du document final le 29 avril auprès des services instructeurs des projets EQUAL pour le passage en Action II.

Agenda

- RUDOLOGIA intervient aux rencontres de l'ADF sur les politiques déchets des départements le 6 avril prochain lors des assises des conseillers généraux à Nantes.

- Les 18 et 19 avril à Bruxelles se tiendra la conférence biennale internationale « Identiplast » sur les évolutions et les opportunités des techniques de recyclage des plastiques www.plasticseurope.org

- Le jeudi 12 mai au CNAM à Paris conférence-débat « Les déchets d'équipements électriques et électroniques : quelles solutions pour la collecte et le traitement » dans le cadre des Jeudis de l'environnement. Contacts : pole.environnement@cnam.fr

Formation

- Le 3 mai Rudologia dispensera, pour le Rectorat de l'Académie de Besançon, une formation intitulée « les déchets : caractérisation et organisation des principales filières ».

- Le 19 mai Rudologia interviendra dans une formation du CNFPT Franche-Comté à l'antenne de Vesoul. Cette formation à destination des gardiens de déchetterie portera sur la gestion des déchets dangereux en déchetterie.

Filières dédiées

- La société japonaise Matsushita Electric qui vend du matériel électronique grand public sous la marque Panasonic, va ouvrir en Allemagne une filiale Ecology Net Europe qui sera dédiée au recyclage des DEEE. Cette filiale opérera sur le marché allemand avant d'étendre éventuellement son activité au marché européen.

- La société Origine Sarl basée en Savoie conçoit et fabrique des chariots et des paniers pour grandes surfaces en PET recyclé sous le nom de Eko Logic Shop to Shop <http://www.originesarl.com>

Veille juridique

- Arrêté du 31 décembre 2004 relatif aux installations de stockage de déchets industriels inertes provenant d'installations classées texte paru au JO du 1^{er} mars 2005. <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVPO540039A>

- Circulaire DHOS/E4/DGS/SD7B/DRT/CT2 n°2005/34 du 11 janvier 2005 relative au conditionnement des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés http://alsace.sante.gouv.fr/dep1/environnement/dechets/c_110105.pdf

- Circulaire du MEDD aux préfets, DPPR/SDPD/HV n° 050055 du 17 janvier 2005 relative à la gestion des REFIOM et à leur exportation.

- Arrêtés du 10 février concernant l'incinération et la co-incinération de déchets non dangereux et DASRI et des déchets dangereux <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVPO540082A>
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVPO540083A>

- Circulaire du 21 février 2005 relative aux installations classées – application de la réglementation aux plumes et duvets <http://aida.ineris.fr/textes/circulaires/text4374.htm>

- Circulaire du 1^{er} mars 2005 relative à l'inspection des installations classées - sites et sols pollués. Conséquences de l'arrêt de la Cour de Justice des Communautés Européennes dit « Van de Walle » <http://aida.ineris.fr/textes/circulaires/text4378.htm>

- Directive 2005/20/CE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2005 modifiant la directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/oj/2005/l_070/l_07020050316fr00170018.pdf

Veille sanitaire

- Stockage des déchets et santé publique, voir la synthèse et les recommandations de l'Institut national de veille sanitaire et de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale <http://www.invs.sante.fr/publications/2005/dechets/pdf/synthese.pdf>

Bibliographie

- Un site destiné aux administrations pour les aider à mettre en place les objectifs et les actions de la stratégie nationale du développement durable sur les principales thématiques : déchets, eau, énergie, achats et déplacements <http://www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr/> et http://www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr/IMG/Diren_manuel.pdf